

Extrait du registre des décisions

Bureau du 14 décembre 2017

Objet : RS - Attribution des accords-cadres pour la fourniture de pièces industrielles pour les réseaux d'eaux gérés par Chambéry métropole - Cœur des Bauges

- date de convocation le 08 décembre 2017
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-sept, le jeudi quatorze décembre à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 38

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	
Arith	
Barberaz	David Dubonnet
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffinat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Sylvie Koska - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Alexandra Turnar - Florence Vallin-Balas
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Sylvie Vuillemermet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	Gérard Marcucci
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Jean-Pierre Beguin à Florence Vallin-Balas - de Christiane Boisselon à Sylvie Vuillemermet - de Michel Dantin à Sylvie Koska - de Pierre Duperier à Maryse Fabre - de Marie Perrier à Xavier Dullin

- conseillers excusés : 9

François Blanc - Stéphane Bochet - Annick Bonniez - Jean-Benoît Cerino - Philippe Gamen - Pierre Gerard - Christian Gogny - Daniel Grosjean - Damien Regairaz

Bureau du 14 décembre 2017

délibération n° 217-17

objet **RS - Attribution des accords-cadres pour la fourniture de pièces industrielles pour les réseaux d'eaux gérés par Chambéry métropole - Cœur des Bauges**

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement, rappelle que le Bureau du 15 juin 2017 a approuvé les avenants pour la prolongation des neuf lots du marché à bons de commande pour la fourniture de pièces industrielles pour les réseaux d'eaux gérés par Chambéry métropole - Cœur des Bauges qui arrivaient à échéance le 15 juillet 2017. En effet, les besoins des 14 communes de l'ex-Communauté de communes du Cœur des Bauges devaient être recensés pour être inclus dans la nouvelle consultation lancée le 25 septembre 2017 par voie d'appel d'offres ouvert.

Le marché est un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande composé de neuf lots, d'une durée d'un an renouvelable deux fois :

Lots	Montant minimum indicatif en €HT/an	Montant maximum indicatif en €HT/an
n° 1 – hydrants	5 000	65 000
n° 2 – fontes de voirie (regards, bouches à clé)	20 000	60 000
n° 3 – robinets vannes à opercule (vannes longues, courtes, combinées, spéciales)	10 000	35 000
n° 4 – robinets de prise (à prises verticale et horizontale)	10 000	30 000
n° 5 – accessoires de compteurs (supports compteurs, serrures inviolables, clapets, robinets)	15 000	60 000
n° 6 – canalisations fonte et pièces fonte à bride et emboîtement	20 000	70 000
n° 7 – pièces de raccordement, de réparation et d'intervention, accessoires de branchement (manchons, adaptateurs, plaques, raccords)	20 000	70 000
n° 8 – pièces plastiques	5 000	30 000
n° 9 – accessoires de plomberie	2 000	20 000
Montant total maximum annuel		440 000

Les offres reçues ont été notées conformément aux critères de jugement définis dans le règlement de la consultation :

- prix : 55 %,
- valeur technique : 30 %,
- délais : 15 %.

La commission d'appel d'offres du 30 novembre 2017 a attribué les neuf lots de l'accord-cadre comme suit :

Lot	Entreprise	Montant annuel estimatif selon détail quantitatif estimatif (€HT)
n° 1 – hydrants	Bayard	64 469,66
n° 2 – fontes de voirie	Point P TP	19 982,50
n° 3 – robinets vannes à opercule	Christaud	43 755,05
n° 4 – robinets de prise	Sainte-Lizaigne	35 077,15
n° 5 – accessoires de compteurs	Solyd	29 556,40
n° 6 – canalisations fonte et pièces fonte à bride et emboîtement	Point P TP	36 816,38
n° 7 – pièces de raccordement, de réparation et d'intervention, accessoires de branchement	Christaud	75 738,62
n° 8 – pièces plastiques	Point P TP	6 915,06
n° 9 – accessoires de plomberie	-	-
Total		312 310,82

Après analyse de la seule offre reçue pour le lot n° 9, proposant des prix supérieurs de 11 % par rapport à ceux pratiqués actuellement, il est proposé de déclarer l'appel d'offres sans suite pour ce lot et d'acquiescer les accessoires de plomberie sur demande de devis auprès des fournisseurs locaux au fur et à mesure des besoins du service.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 9 janvier 2017 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 209 000 €,

Vu la décision n° 102-17 du Bureau du 15 juin 2017 approuvant les avenants pour la prolongation des neuf lots du marché à bons de commande pour la fourniture de pièces industrielles pour les réseaux d'eaux gérés par Chambéry métropole jusqu'au 31 décembre 2017,

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu l'attribution de la commission d'appel d'offres du 30 novembre 2017,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** les accords-cadres pour la fourniture de pièces industrielles pour les réseaux d'eaux gérés par Chambéry métropole - Cœur des Bauges selon le détail mentionné ci-dessus,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer les accords-cadres à venir et tous documents nécessaires à leur passation,

Article 3 : **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 217-17

Objet de l'acte : RS - Attribution des accords-cadres pour la fourniture de pièces industrielles pour les réseaux d'eaux gérés par Chambéry métropole - Cœur des Bauges

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 5 - Autres

Date de l'acte : 14 décembre 2017

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20171214-lmc1H20478H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20478H1

Date de transmission en Préfecture : 21 décembre 2017

Date de réception en Préfecture : 21 décembre 2017